

Le pigeon voyageur

AOÛT 2025

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous amorçons une nouvelle année scolaire à l'École de la Volière. Nous avons hâte de retrouver vos enfants et de les voir grandir, apprendre et s'épanouir au fil des mois à venir.

La réussite et le bien-être de chacun de nos élèves reposent sur un travail d'équipe solide entre l'école et les familles. Votre présence, votre écoute et vos encouragements sont essentiels pour soutenir vos enfants dans leurs apprentissages et pour les aider à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Tout au long de l'année, nous vous inviterons à collaborer avec nous, à participer aux activités et à partager vos idées. Ensemble, nous pourrons offrir à vos enfants un environnement stimulant, sécuritaire et bienveillant, propice à leur épanouissement.

Merci de faire partie intégrante de cette belle aventure éducative.

Nous vous souhaitons une rentrée scolaire empreinte de sourires, de découvertes et de réussites !

L'équipe de l'école de la Volière

Karine Forget, directrice

Alexandra Cabral, directrice adjointe



En tout temps, si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le secrétariat:

ecole.lavoliere@cssrdn.gouv.qc.ca



AOÛT 2025



Dates importantes

Mercredi 20 août

8h00 à 11h45

13h00 à 18h00

Possibilité de payer les effets scolaires à l'école (facture remise sur place) mais nous vous recommandons d'attendre votre facture finale sur Mozaïk à la mi-septembre et de la payer en ligne.

*VOIR LA PAGE EFFETS SCOLAIRES PLUS BAS

Mardi 26 août

13h30: Visite de tous les nouveaux élèves 1re à 6e année (plus d'information plus bas)
18h15: Rencontre de parents **seulement pour les élèves du préscolaire**

Le pigeon voyageur

AOÛT 2025



Jeudi 28 août



RENTRÉE SCOLAIRE

Les élèves de 1re à 6e année sont attendus sur la cour, à 8h20, avec tout leur matériel.

C'est à ce moment que les groupes seront connus.

Lundi 1er septembre

Congé pour tous

Jeudi 4 septembre

Rencontre de parents

17h30: 4-5-6e année

18h30: assemblé annuelle de parents

19h20: 1-2-3e année



Le pigeon voyageur

AOÛT 2025

Nouveau système de renforcement

Chers parents,

Nous sommes très heureux de vous annoncer la mise en place d'un tout nouveau système de renforcement, inspiré de notre thème **La Volière** !

L'objectif est de valoriser et d'encourager les comportements attendus chez nos élèves. Concrètement, ils recevront de **petites plumes** lorsqu'ils adopteront ces comportements positifs. Ces plumes leur permettront de profiter de **privileges** variés : individuels, pour la classe, et même pour toute l'école.

Ce système nous aidera à renforcer le **sentiment d'appartenance** à notre école et à vivre, ensemble, **des célébrations motivantes** tout au long de l'année.

Merci de votre soutien dans cette belle initiative !

Le pigeon voyageur

AOÛT 2025



Transport scolaire

RAPPEL: Les informations du transport scolaire seront disponibles à partir du **22 août** sur le site du CSSRDN:

[Informations générales | CSSRDN](#)



Tous les élèves recevront une carte de transport, un porte-badge et une cocarde protectrice à la rentrée. La carte de transport est obligatoire dans l'autobus.

Les consignes de sécurité

Nous connaissons les consignes de sécurité du transport pour les élèves... mais...

Connaissez-vous les consignes de sécurité pour les parents? HAHAAAAA bonne question!

Les voici:

1. Seuls les autobus sont autorisés à se stationner dans le débarcadère des autobus.
2. Vous pouvez utiliser le stationnement du parc en face de l'école et traverser au passage piétons.
3. Si vous utilisez le débarcadère pour les voitures (devant le parc) vous devez laisser votre enfant à la cloche et quittez afin de permettre aux autres de faire la même chose.
4. Le chemin de la Rivière-du-Nord est étroit, si vous devez vous stationner sur le bord du chemin, stationnez-vous une voiture derrière l'autre, jamais deux voitures de large.
5. Soyez prudents aux abords de l'école pour assurer la sécurité des élèves.

Le pigeon voyageur

AOÛT 2025



La facture des effets scolaires expliqués:

Exemple de liste d'effets scolaires :



Liste des effets scolaires - 2025-2026

Matériel pédagogique

Reprographie	Français	16,00\$
	Mathématique	14,00\$
	Univers social, science et CCQ	2,00\$
	Anglais	2,50\$
	Art dramatique	1,80\$
Autres fournitures	Agenda	0,00\$
	Dîner à la maison; il n'y a donc aucun frais <i>(Durant toute l'année)</i>	Aucun
Surveillance des dîneurs	Dîner occasionnellement à l'école	3\$/jour
	Dîner au service de garde à temps plein (frais inclus) <i>(Durant toute l'année)</i>	Aucun
	Dîner à l'école; des frais sont exigés pour l'année	184,00\$
Total à payer sans la surveillance des dîneurs		186,30\$
Total à payer avec la surveillance des dîneurs		220,30\$

La première page de la liste des effets scolaires **n'est pas une facture**, c'est l'explication des frais qui sera publiée sur votre portail Mozaïk à la mi-septembre.

Vous devez payer la surveillance des dîneurs SI votre enfant ne fréquente PAS le service de garde à temps plein, c'est à dire TOUS LES MATINS et TOUS LES SOIRS. Dès que votre enfant devient sporadique, vous devez payer la surveillance du dîner.

Exemple de facture sur Mozaïk :

De la Volière		État de compte de l'année 2024-2025																																																							
549, chemin St-Jean du Nord Saint-Cyrille (Québec) Québec, G1J 1T1 Téléphone: (416) 586-1234	Site web: www.ecoledelavoliere.qc.ca	Numéro de génération: 3703279	Date de génération : 2024-11-12																																																						
Montant du paiement : 100,00 \$		Montant à payer : 100,00 \$																																																							
<p>Veuillez prendre note que si vous avez déjà accepté votre facture par paiement avec la Banque Nationale, les Génies populaires, Cogeco, RBC, la Banque TD, BNP, la Banque Laurentienne, Royal Bank ou une autre banque, veuillez contacter le Centre de Services Sociaux de la Région de l'Outaouais. Attention: ce numéro UNIQUE pertient de 20 cas différents délivré par les deux dernières années.</p> <p>Paiement : 050401 Date : 2024-11-12</p> <p>ATTENTION : Les effets scolaires et les frais de service de garde sont traités par deux réseaux séparés (effets scolaires et SERV. GARDE).</p>																																																									
<p>SOMMAIRE DU COMPTE</p> <table border="1"> <tr> <td>Montant du paiement : 0,00 \$</td> <td>Montant à payer : 100,00 \$</td> </tr> <tr> <td>- Chèques postaux : 0,00 \$</td> <td>= Solde du compte : 0,00 \$</td> </tr> <tr> <td>= Montant à payer : 100,00 \$</td> <td></td> </tr> </table> <p>DÉTAIL DU COMPTE</p> <table border="1"> <tr> <td>Coté annuel</td> <td>100 \$</td> <td>→</td> <td>Effets généraux</td> </tr> <tr> <td>Réimbursements</td> <td>0,00 \$</td> <td></td> <td>Frais de cours</td> </tr> <tr> <td>Paitements</td> <td>0,00 \$</td> <td></td> <td>Adjustements</td> </tr> <tr> <td>Montant dû</td> <td>0,00 \$</td> <td></td> <td>+ 0,00 \$</td> </tr> <tr> <td>Taxe auto - 24 oct</td> <td></td> <td></td> <td>= 0,00 \$</td> </tr> <tr> <td>EFFETS SCOLAIRES</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Demandes</td> <td>100 \$</td> <td></td> <td>Coté Dépôt Rembourse</td> </tr> <tr> <td>Effets généraux</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Agendas</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cahiers exercices</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Reproductions</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Surveillance dîner</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Montant du paiement : 0,00 \$	Montant à payer : 100,00 \$	- Chèques postaux : 0,00 \$	= Solde du compte : 0,00 \$	= Montant à payer : 100,00 \$		Coté annuel	100 \$	→	Effets généraux	Réimbursements	0,00 \$		Frais de cours	Paitements	0,00 \$		Adjustements	Montant dû	0,00 \$		+ 0,00 \$	Taxe auto - 24 oct			= 0,00 \$	EFFETS SCOLAIRES				Demandes	100 \$		Coté Dépôt Rembourse	Effets généraux				Agendas				Cahiers exercices				Reproductions				Surveillance dîner			
Montant du paiement : 0,00 \$	Montant à payer : 100,00 \$																																																								
- Chèques postaux : 0,00 \$	= Solde du compte : 0,00 \$																																																								
= Montant à payer : 100,00 \$																																																									
Coté annuel	100 \$	→	Effets généraux																																																						
Réimbursements	0,00 \$		Frais de cours																																																						
Paitements	0,00 \$		Adjustements																																																						
Montant dû	0,00 \$		+ 0,00 \$																																																						
Taxe auto - 24 oct			= 0,00 \$																																																						
EFFETS SCOLAIRES																																																									
Demandes	100 \$		Coté Dépôt Rembourse																																																						
Effets généraux																																																									
Agendas																																																									
Cahiers exercices																																																									
Reproductions																																																									
Surveillance dîner																																																									

Pour procéder au paiement en ligne, vous devez suivre les instructions du haut de l'état de compte et entrer le numéro unique y apparaissant.

Le montant à payer est celui de droite. Il est important de payer le montant exact pour éviter des trop-perçus que nous devrons rembourser en cours d'année.

Le paiement des effets scolaires doit être fait avant la mi-octobre.



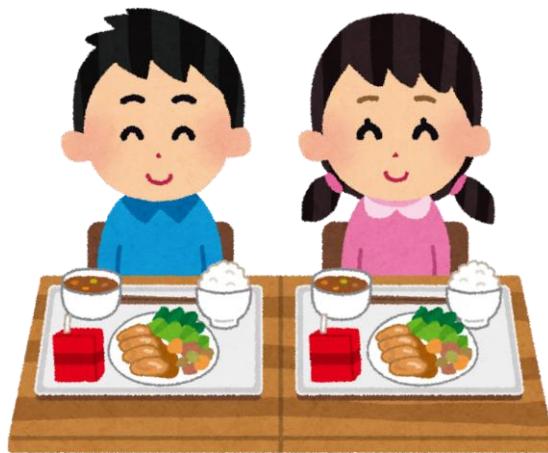
AOÛT 2025



Formation du conseil d'établissement

Nous désirons vous aviser que l'assemblée annuelle des parents pour la formation du conseil d'établissement aura lieu le jeudi 4 septembre à 18h30 au gymnase. Cette rencontre durera environ 45 minutes et revêt une grande importance dans la vie de l'école. Cette année, 4 postes sont à combler pour des mandats de 2 ans. Tous ceux et celles qui ont le goût de se présenter afin d'apporter leur contribution pour l'avancement de l'école sont invités lors de cette rencontre.

Changement de service alimentaire... détails à venir.





QUELQUES MESSAGES DE VOS SECRÉTAIRES

PARENTS BÉNÉVOLES

Nous sommes activement à la recherche de parents bénévoles pour diverses activités qui se dérouleront principalement à l'école. Si vous ou un membre de votre famille êtes intéressés à participer à la vie scolaire, veuillez remplir le court formulaire suivant:

[Parents bénévoles- École de la Volière- 2025-2026](#)

Merci beaucoup ☺

SITE INTERNET DE L'ÉCOLE

Vous trouverez plusieurs informations concernant l'école sur notre site Internet:

[Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord](#)

ABSENCE

Merci de signaler toute absence ou retard sur Mozaïk, il s'agit de la manière la plus efficace d'informer tous les intervenants de l'école en même temps.

[Mozaik-Parents-Motivation-des-absences.pdf](#)

Vous pouvez aussi téléphoner à l'école 450-569-3307 poste 3000.

Le pigeon voyageur

AOÛT 2025

RETARD

Il est obligatoire de passer par le secrétariat pour motiver le retard de votre enfant, même s'il s'agit de quelques minutes seulement. Nous devons nous assurer de le diriger au bon endroit.

MOTIFS D'ABSENCE

Si votre enfant est malade, merci de nous donner quelques détails dans les remarques. Ça nous aide à cibler les groupes où il y a une éclosion de virus quelconque et ainsi aviser l'infirmière scolaire et procéder à une opération désinfection.



LES VISITES SPONTANÉES AU SECRÉTARIAT

C'est toujours un plaisir de vous voir, parents et enfants, nous désirons cependant vous sensibiliser. Chaque oubli de matériel, chaque départ hâtif, chaque retard est suivi d'un appel dans la classe.

L'enseignant doit arrêter la matière, accueillir ti-poux en retard qui vient de manquer l'explication de la journée, accompagner l'élève qui quitte pour faire son sac à dos, aider coco à laver ses mains pleines de peinture pour aller chercher sa boîte à diner. Tout ça, pendant que le reste de la classe attend patiemment 😊 de continuer la journée.

Merci de nous aider à améliorer la situation!

Le pigeon voyageur

AOÛT 2025

LES OUBLIÉS

Ceci étant dit, les oubliers, ça arrive à tout le monde! Votre enfant a oublié sa boîte à dîner? Sa gourde? Ses mitaines? Merci d'identifier le matériel que vous nous laisser. Ça nous aide grandement à le redistribuer par la suite. Parce que le 14 décembre, des p'tites mitaines noires oubliées dans la voiture, nous en avons une belle collection ☺.



MME DOYON ET MME DUGRÉ

AOÛT 2025



Visite des nouveaux élèves

Votre enfant est nouveau à la Volière cette année? (excepté les élèves de la maternelle)

Mardi 26 août, à 13h30, nous invitons parents et enfants à venir visiter l'école.

L'équipe des éducateurs spécialisés vous attendra au secrétariat pour faire découvrir à votre enfant son nouvel environnement en espérant ainsi rassurer les enfants et créer leurs premiers repères.

QUELQUES MESSAGES DU SERVICE DE GARDE

Modification de présence

Lorsque votre enfant fréquente le SDG et que vous souhaitez apporter un changement dans la journée, nous vous demandons d'envoyer un courriel au SDG ainsi qu'à l'adresse courriel générale de l'école avant **13h30**. Aucun changement ne sera pris après cette heure à moins d'une urgence.

Courriel du SDG: sdg.delavoliere@cssrdn.gouv.qc.ca

Courriel de l'école: ecole.lavoliere@cssrdn.gouv.qc.ca

Rappel des heures d'ouverture

De 6h45 à 8h20 et de 15h35 à 17h30